

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE DE "RÉGULARISATION" DES MIGRANTS

Papiers pour tous

ACCUEIL. La deuxième phase de régularisation de la situation des migrants sans papiers démarre en trombe. Toutes les conditions sont présentes pour en faire une réussite, à l'image de la précédente opération, en 2014.



Alpha vient du Sénégal. Le Maroc, il y vit depuis 2010. Venu à l'origine pour migrer "clandestinement" vers l'Espagne à partir du Royaume, il n'a finalement pas réussi. Mais au fur et à mesure, il s'est habitué au charme de son actuelle terre d'accueil. Il travaille aujourd'hui dans le bâtiment. "Ce n'est pas forcément ce à quoi j'aspirais lorsque j'ai commencé mon long périple, au regard de ma formation (deuxième année de licence en littérature française, ndlr), mais hamdoullah", dit-il, dans un parfait accent marocain. Sa situation pourrait cependant bientôt changer. Justifiant désormais de cinq années de résidence continue au Maroc, il peut prétendre, cette année 2016, à bénéficier de la deuxième phase de régularisation de la situation administrative des migrants, lancée officiellement le 15 décembre après que le roi Mohammed VI se soit personnellement saisi du dossier.

Lors de la précédente phase en 2014, Alpha ne complétait alors pas encore cette condition. "J'espère que cette régularisation me permettra d'avoir de nouvelles

opportunités", nous confie-t-il. Le jour du lancement de l'opération, il est d'ailleurs l'un des premiers à arriver au bureau des étrangers de la capitale, Rabat, installé non loin de la wilaya locale. Derrière lui, des dizaines de migrants sont également là.

Loin des stéréotypes

Quand nous leur posons la question, il s'avère rapidement que tous tiennent uniquement à pouvoir contribuer eux aussi à l'effort économique général. On est loin des stéréotypes colportés par certains médias à leur égard. "Parfois, on sent qu'on n'est pas très bien vu", nous déclare Ali, 20 ans, un Syrien ayant quitté seul son pays quelque temps après le déclenchement de la guerre civile. "Mais généralement, je pense que les Marocains sont des gens très aimables et amicaux." Ailleurs qu'à Rabat, les commissions préfectorales et provinciales du Royaume sont également à pied d'oeuvre. Toutes les conditions sont offertes par les auto-

rités pour que les opérations se déroulent sans ambages. Mohammed VI y veille d'ailleurs lui-même. "Le Maroc a longtemps récusé les méthodes suivies par certains pour traiter les questions de la migration, méthodes qui se sont d'ailleurs révélées inopérantes", avait notamment tonné le Souverain dans son ultime discours de la Révolution du Roi et du peuple, en août 2016. Pour rappel, la Commission nationale chargée de la régularisation et de l'intégration des migrants avait arrêté, le 12 décembre 2016, plusieurs catégories d'étrangers pouvant bénéficier de l'opération de cette année. Les demandes sont traitées par des commissions composées de représentants des autorités locales et d'associations. En 2014, la précédente opération avait permis de régulariser la situation de quelque 25.000 personnes. On s'attend à des chiffres comparables cette année également ■

Wissam El Bouzdaini